



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 22 février 2021

Aménagement – Construction / Relance

1^{ère} conférence la construction durable en Haute-Savoie

Le pacte national pour la relance de la construction durable a été lancé par Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique en charge du Logement, en novembre dernier.

En Haute-Savoie, le préfet a souhaité agir rapidement en réunissant les acteurs institutionnels et économiques du département au cours d'un webinaire. Objectifs : répondre aux importants besoins de logements tout en intégrant pleinement les enjeux du développement durable, notamment la gestion économe de l'espace et la qualité du cadre de vie. Ce premier rendez-vous a permis de réunir plus de 70 acteurs : les élus, les promoteurs, les bailleurs, les architectes, les fédérations professionnelles... pour avancer, ensemble, dans la même direction, en relevant le défi de conjuguer quantité et qualité, en matière d'aménagement et de construction.

Le pacte national se décline en trois axes :

- Simplifier et accélérer les procédures d'urbanisme pour limiter la baisse des mises en chantier en 2021 ;
- Accompagner l'émergence de projets durables de construction, en promouvant la sobriété foncière, la qualité des logements et du cadre de vie ;
- Déclinaison locale du pacte national.

Dans le cadre de ce troisième axe, le pacte local prévoit :

- La mise en place de processus optimisés des permis de construire pour les collectivités ;
- Des modalités anticipées de dématérialisation pour la réception ou le traitement des dossiers d'autorisation ;
- Dans le respect des PLU ((Plan local d'urbanisme) et du PLH (Programme local de l'habitat) le cas échéant, des prescriptions en matière de qualité des constructions, de programmation et de mixité sociale et fonctionnelle ;
- L'application des bonifications et dérogations prévues par le code de l'urbanisme permettant de promouvoir la mixité, la performance énergétique et la construction biosourcée, la densité dans les zones bien desservies par les transports en commun ;
- En Haute-Savoie, 2 groupes de travail, coanimés par des élus et les services de l'État, ont d'ores et déjà été créés pour travailler sur les thèmes suivants :
 - Comment allier densité et qualité ?
 - Comment intégrer les dimensions climat air, énergie dans l'aménagement ?

Le webinaire complet est disponible sur <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/La-Haute-Savoie/Territoire/Pacte-national-pour-la-relance-de-la-construction-durable-en-Haute-Savoie>

Les services de l'État se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

Tél. : 04 50 33 60 58 – 06 78 05 98 53
Courriel : pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 ANNECY Cedex